

Contrôle de gestion

Tél. : 03.20.41.11.11 Bureau : Etage 2 - Pavillon - Porte



<https://www.lille.fr>

De : [REDACTED]
Envoyé : vendredi 21 décembre 2012 17:12
À : [REDACTED]
Objet : RE:

Salut Camarade,
parfait ton mail.
Je te soutiens totalement.
Bonnes fêtes et à très vite.
Bien amicalement

De : [REDACTED]
Envoyé : vendredi 21 décembre 2012 17:06
À : syndicatmairie@yahoo.fr (syndicatcfdt.mairie@yahoo.fr)
Cc : [REDACTED]
Objet :

Chers amis,

Les évènements de ces derniers jours (convocation chez Madame le Maire le 17 décembre dernier) m'amènent à vous en faire part

Dans le cadre du contrôle des délibérations, dont je suis chargé pour les subventions, des commentaires dans le logiciel Airs Délibs sur la délibération Acomptes - Culture avaient pour objectif de mentionner les risques économiques et juridiques d'une subvention
Ils ont été suivis par la direction générale, qui a retiré ladite subvention de la délibération

Un mail envoyé aux affaires juridiques le 10 décembre 2012 avait pour objectif de solliciter la validation de ce service sur les notions juridiques et les commentaires juridiques repris dans le projet de recueil de suivi des organismes subventionnés, indépendamment de la délibération susvisée
Les affaires juridiques n'ont pas encore répondu à cette sollicitation
Un mail envoyé à la culture le 5 décembre 2012 avait pour objectif d'informer plus précisément la direction opérationnelle des risques de la subvention précitée, portée par leur Elue et leur service
Ce pour quoi la DGA Culture et les services m'ont remercié

Une note au Maire sollicitée par ma directrice générale le 12 décembre 2012 avait pour but d'informer et d'alerter le Maire sur les risques encourus
Elle reprend des éléments légaux et jurisprudentiels, ainsi que des constats de précédentes notes signées des DGA de la Ville ou d'autres collectivités
Elle ne comprend pas d'accusation ou d'éléments non vérifiés, et se limite à des constats sur la législation et la jurisprudence en vigueur, les comptes au 31/12/2011 de l'association concernée, et des éléments de la base fiscale de la Ville

Elle m'apparaît dès lors particulièrement objective, conformément à la demande de ma DGA, à mes missions, ma fiche de poste, au statut et de la Fonction Publique Territoriale et aux devoirs de tout fonctionnaire

Le Maire, après m'avoir convoqué, a néanmoins évoqué à mon encontre, en présence de ma DGA le 18 décembre 2012, une incompétence et une intention de nuire
Des propos que je regrette mais que je relativise, eu égard à la sensibilité de ce dossier, et aux délais très courts auxquels nous avons dû nous adapter
Néanmoins, une telle remise en cause ne me paraît pas justifiée et reste assez difficile à appréhender
Elle vient s'ajouter à la vacatation, depuis 3 ans, d'un puis 2 postes au sein du contrôle de gestion externe et à la gestion, que nous pensons réussie, au quotidien et parfois dans l'urgence de dossiers très sensibles et très techniques

Bénéficiant du statut de travailleur handicapé, j'ai envisagé de solliciter des conditions de travail plus adaptées à ces conditions particulières (accélération des recrutements, etc.)
Cependant, hormis la réintégration de la subvention précitée dans la délibération Culture, conformément à l'appréciation des éléments de ma note par Madame le Maire, cet échange n'a pas, à mon égard, de conséquences directes, ce que m'a confirmé ma directrice générale le 18 décembre
La direction générale semble ainsi avoir une considération favorable du travail incriminé
C'est donc à titre informatif, confidentiel et personnel que je vous fais part de ces événements peu banals, mais apparemment sans conséquences individuelles

Je vous propose surtout de participer, en 2013, plus activement aux activités du syndicat, en particulier avec Thomas

Je vous remercie et vous souhaite déjà de joyeuses fêtes
A bientôt

Contrôle de gestion

Tél. : 03.20.4... Bureau : Etage 2 - Pavillon - Porte
<http://intranet.mairie-lille.fr/fr/mme/contrôle-gestion/présentation>

Ville de Lille
<http://www.mairie-lille.fr>